

L'intercommunalité est en crise et les impôts locaux flambent

Publié le 31/07/2015 à 03:50, Mis à jour le 31/07/2015 à 08:31

Politique



Les élus n'ont pas eu à délibérer sur le budget imposé par le préfet. / Photo DDM

La communauté des communes des terres d'Aurignac (CCTA) est fortement endettée, ce qui a déjà incité le conseil communautaire à rejeter le budget primitif le 27 mai dernier (16 voix contre 12 pour). La date légale étant dépassée, le préfet de la Haute-Garonne a demandé à la chambre régionale des comptes (CRC) de formuler des propositions de redressement des finances de la CCTA qui ont été exposées mercredi soir aux délégués.

Taux des impôts locaux majoré de 45%

À ces difficultés financières s'ajoute une crise qui agite la collectivité dont le fonctionnement est remis en cause par plusieurs élus. Laissant apparaître une dette de 1,5 million d'euros, le budget primitif a été examiné à la baisse par la chambre régionale des comptes qui a préconisé des mesures à partir de restrictions sévères sur un exercice au fonctionnement minima (budget de fonctionnement en déficit de 654 688 €) et à l'investissement suspendu.

La CRC n'a pas de recette miracle sinon celle de recommander une hausse des impôts locaux dont le taux pour 2015 a été majoré de 45 % (Pour arriver à l'équilibre sur un exercice la hausse aurait dû être de 160 % a estimé la CRC) Un arrêté préfectoral en date du 28 juillet rend ce budget exécutoire sans qu'il y ait besoin d'un vote . Cette dose d'austérité apparaît agressive pour les contribuables mais cette rigueur devra être poursuivie en 2016 et 2017.

Crise ouverte

Ces mesures musclées de la chambre régionale des comptes ont provoqué de vives réactions mercredi dans l'assemblée. Se faisant le porte-parole de ceux qui ont refusé le budget, fin mai, Thomas Faure, maire de Terrebasse, fut le premier à expliquer la position de ces «frondeurs» croyant à une crise structurelle de gouvernance et demandant ni plus ni moins publiquement la démission du président Jean Luc Guilhot . On peut assimiler cette intervention à une crise car Il fut rejoint en cours de séance par d'autres maires.

Jean Luc Guilhot, pour sa part, est resté muet face à ces démarches. Le président se contenta d'assurer qu'il se préoccupait de l'étalement de la dette auprès du Crédit Agricole.

Quant à sa démission, elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour.

Nouveaux taux d'imposition

Les nouveaux taux des taxes sur les ménages pratiqués par la communauté de communes s'établissent ainsi pour l'année 2015 : 23,88 % pour la taxe d'habitation, 10,64 % pour le foncier bâti, 54,82 % pour le foncier non bâti. Le taux de cotisation foncière des entreprises reste inchangé à 27,91 %

Réactions des lecteurs



Lecteur régulier

141 commentaires



Lejuge, il y a 4 heures

Continuez a voter socialo comme a Martres Tolosane (delga & co mafia socialiste) les impôts grimpent a la vitesse grand V grâce a cette mafia!

Signaler un abus



Nouveau lecteur

1 commentaire

celory, il y a 2 jours

En complément de cet article, Le Petit Journal fait sa Une sur le déficit des Terres d'Aurignac avec un article sans concession dans son numéro du 5 août 2015 :

DETTE MONSTRUEUSE : 160 % DE HAUSSE D'IMPÔTS
Déficit des Terres d'Aurignac : tous les habitants vont payer

Une très mauvaise nouvelle pour tous les habitants de la Communauté de Communes des Terres d'Aurignac vient d'être rendue publique. Face aux déficits cumulés depuis des années, une seule solution existe : tous les habitants paieront.

Une seule solution : hausse des impôts des ménages de + 160 %

En effet, saisi par le secrétaire général de la Préfecture au nom de M. le Préfet, la Chambre Régionale des comptes préconise d'augmenter de + 160 % les taux d'impôts des ménages. Comme une telle charge est insupportable, la Chambre a accepté une hausse de "seulement 45%" par an durant 3 ans ! Donc, dès cette année les taux seront fortement augmentés pour atteindre 23,88 % pour la taxe d'habitation, 10,64 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 54,82 % pour le foncier non bâti. La taxe sur la cotisation foncière des entreprises est inchangée à 27,91 %. Ces décisions ont fait l'objet d'un avis publié le 21 juillet.

Comment en est-on arrivé là ?

Tout cela n'est pas arrivé d'un seul coup. Les déficits se sont creusés années après années pour atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros. Faire croire que seul le musée est responsable du déficit de la Communauté de Communes serait comme pour un iceberg, ne voir que la partie émergée. Ce sont des années et des années de mauvaise gestion qui ont créé des déficits d'investissements et de fonctionnement et une dette d'au moins 1,5 million d'euros. Depuis des années, des élus prévenaient : "On va droit dans le mur". Cette fois-ci on y est. D'avoir attendu et nié la réalité n'a fait que retarder les décisions et augmenter leur dureté. Bref les Terres d'Aurignac c'est : "La gestion à la Grecque en Comminges".

La piscine ne sera plus chauffée

Les mesures décidées et applicables de suite sont, comme en Grèce, très dures à la hauteur des années de déni de la réalité. Donc dorénavant : il n'y aura plus d'embauches de personnel, plus de remplacement des départs en retraite, plus de renouvellement des contrats à durée déterminée. La liste n'est pas close. On préconise plus de chauffage pour la piscine. Pour le musée, des horaires seront plus limités et une hausse du prix des entrées est obligatoire.

Un Président muet qui s'accroche à son poste

La réunion de la Communauté de Communes qui a dû entendre cet avis a été particulièrement houleuse. Le Président Guilhot n'a même pas eu un mot, ni même le Maire d'Aurignac. Menés par le courageux Maire de Terrebasse, Thomas Faure, de nombreux maires ont demandé la démission du Président. Ce sont eux qui avaient dit non au budget proposé fin mai car ils avaient bien compris que celui-ci n'était pas sincère. Donc, pour 3 ans, le budget imposé prévoit : fonctionnement à minima, plus aucun investissement. Le budget est rendu exécutoire par arrêté du Préfet sans aucun vote des élus, c'est dire la gravité de la situation. Lors de l'inauguration du musée, on avait entendu : "Nous sommes tous des Aurignaciens". Belle formule : maintenant plus personne ne veut être Aurignacien pour partager la dette monstrueuse. Le porte monnaie, c'est les habitants seuls qui l'ouvriront pour payer l'incapacité de gestion du Président.

Depuis des mois des déclarations faussement rassurantes

Rappelons ce que le Président Guilhot disait au moment des vœux : "En raison des réalisations qui se sont juxtaposées, le contexte financier a été difficile en fin d'année 2014, mais nous le maîtrisons et nous allons bientôt voir le bout du tunnel". Le bout du tunnel est... dans le porte-monnaie des habitants. En décembre, le Maire d'Aurignac Jean-Michel Losego disait dans le quotidien régional : "Il est exagéré de présente situation actuelle comme catastrophique". Il ajoutait : "Tout cela peut se résoudre en quelques semaines". Il est vrai qu'il était candidat aux élections de Conseillers Départementaux. En tout cas, l'autre soir, de nombreux élus ont constaté que tous ceux qui étaient sur la photo de l'inauguration du musée étaient absents lors de l'annonce que les habitants devront payer. Quel silence chez M. Sans et Aviragnet, Mmes Delga et Duarte. En tout cas, en Comminges, personne ne va vouloir fusionner avec la Communauté de Communes des Terres d'Aurignac. Encore plus en ce moment où le gouvernement a décidé une baisse énorme des dotations aux communes.

Signaler un abus



Nouveau lecteur

1 commentaire

SuperFurax, il y a 1 semaine

160 % d'augmentation des impôts locaux sur les 4 années à venir. Le système Delga en Comminges comme en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, non merci ! Voilà ce qui arrive, lorsque des élus avec leurs conseillers et leur personnel, tous inaptes, s'emparent d'un projet de maison de santé et de la gestion d'un musée etc... une catastrophe ! S'ils ne sont pas remplacés rapidement, la situation va continuer à s'aggraver. Messieurs Hollande et Valls, nous ne voulons plus de vos élus irresponsables et sans éthique. Pourquoi ne les avez-vous pas encore interdits d'administrer des affaires publiques, comme d'autres de vos amis ?

Signaler un abus



Nouveau lecteur

3 commentaires

sirgauvin, il y a 1 semaine

Après un compte administratif rejeté et un budget prévisionnel rejeté aussi, aucun membres de l'équipe dirigeant a su prendre ses responsabilités et démissionner. Cela montre bien qu'ils sont accrochés à leurs indemnités (1300 pour le président et 600 pour chaque vice-président mais maintenant diminuée de moitié par la CRC) et ne soucieux de rien d'autre. Le contribuable est pris pour un mouton surtout par le président et le vice président maire d'Aurignac qui nous disaient en décembre (voir article sur la dépêche) que les comptes allaient bien et qu'il manquait juste quelques subventions... Le pire c'est que le parti socialiste ne fait rien, et que les voix socialistes fondent comme neige au soleil à cause de personnes comme ça

Signaler un abus



Nouveau lecteur

8 commentaires

BADEBO, il y a 1 semaine

Ce qu'il serait juste de dire est que la majorité des Communautés de Communes sera à plus ou moins long terme en déficit chronique. explication : multiplication des compétences plus baisse des financements public égale déficit.

Cependant, pour ce canton, le mien, il est notoire que des (mauvais) choix ont été fait en dépit du bon sens : Musée, maison de santé, supermarché mis en oeuvre tous en même temps alors qu'un échelonnement aurait certainement été mieux facile à encaisser. Et soutenu par une majorité d'élus et une partie de l'opinion publique.

enfin pour répondre à con-tribuables, les responsables PS du canton et Mme Delga trouveront une formule pour nous faire comprendre que ce n'est pas leurs fautes.

Nous méritons des explications publiques!

Signaler un abus



Nouveau lecteur

1 commentaire

con-tribuables, il y a 1 semaine

définition théorique de l'intercommunalité : faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul ; définition réelle : s'endetter ensemble plus qu'on ne peut le faire seul !!! merci à la majorité de maires austères de ce canton d'avoir soutenu et suivi ce président avec lequel ils sont co-responsables de ce naufrage annoncé depuis plusieurs années !!! A eux maintenant d'assumer et de démissionner également . Qu'en pense le responsable de la section socialiste de ce canton ? et qu'en pense miss Delga ?

Signaler un abus